

Certificat de Compétences de Formateur en Premiers Secours

Public concerné

Tout public - accessible aux Personnes en situation d'handicap sauf PMR
Être âgé de plus de 18 ans

Prérequis : PSE1 + PSE2 à jour de FC

Renseignements pratiques

Durée : 70 h

Participants : 6 à 12 stagiaires

Attestation : Certificat de Compétences FPS – jury préfecture

Actualisation : 6 heures / an

Moyens pédagogiques

Matériel : Vidéoprojecteur, Défibrillateur, valise pédagogique et Mannequins, salle spacieuse, chaises...

Intervenant : 1 formateur de formateur CEAF à jour de sa formation continue.

Evaluation : Formative à viser Certificative

Validation : Participer à toute la formation, RIC/RIF FNSPF

Planification

Intra-entreprise : Aux dates que vous souhaitez, dans vos locaux (prévoir une salle spacieuse pour les exercices pratiques).

Inter-entreprises : Dates consultables sur notre site internet : www.udsp76.com

Grand Public : Dates consultables sur notre site internet : www.udsp76.com

Documentation

Chaque participant reçoit :

- Livret Formateur PS

Renseignements

UNION DÉPARTEMENTALE DES SAPEURS POMPIERS
DE LA SEINE-MARITIME – UDSP76

2 Bis Rue du Colonel Trupel – 76190 YVETOT
02.32.70.44.35 – udsp76@gmail.com - www.udsp76.com

N° Habilitation INRS FNSPF : PAE FPS-0109 C 75 délivré le 17 août 2022

SIRET : 78 112 44 09 000 25 - **Code APE** : 949 9 Z

Organisme de formation enregistré auprès du Préfet de la Région Normandie –
Préfet de la Seine-Maritime sous le numéro : 7693013 A

V.5 – 10 Avril 2026

Objectifs

L'Unité d'enseignement « Pédagogie appliquée à l'emploi de formateur aux premiers secours » a pour objectif de faire contextualiser ses compétences de formateur (PIC Formateur), acquises ou en cours d'acquisition, au domaine particulier de l'enseignement des premiers secours à partir d'un référentiel interne de formation (RIF), d'un référentiel interne de certification (RIC), en utilisant des ressources pédagogiques personnelles et externes, conformément aux dispositions de l'arrêté du 03 septembre 2012.

Déroulé pédagogique

- **Accueil et Présentation** du formateur et du programme de la formation, Tour de table, attentes de candidats.
- Être capable de :
 - Evaluer le niveau de connaissances acquises et celle restant à acquérir
 - Apporter des connaissances structurées
 - Organiser l'apprentissage des apprenants
 - Mettre les apprenants dans une situation proche de la réalité
 - Mettre les apprenants en situation de travail de groupe
 - Suivre un référentiel interne de formation
 - Evaluer des apprenants
 - S'auto évaluer dans son rôle de formateur
 - Etablir une communication dans le cadre de la formation
 - Maîtriser le contexte juridique et les règles de la structure
 - Gérer la mise en place d'une formation
 - Positionner le groupe en situation d'apprentissage
 - Gérer les comportements et les attitudes du groupe
 - Utiliser les différents outils de communication et créer des supports
 - Maîtrise les techniques PSE
 - Maîtrise les procédures PSE
- **Epreuves Certificatives** : Formative à viser certificative + jury préfecture.
- **Réponses aux questions, clôture formation**

